

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel du Crédit Commercial de France (Suisse) SA et des sociétés connexes**, à Genève, CH-660-0115987-0 (FOSC du 28.10.2004, p. 5). Statuts modifiés le 22.12.2004. Nouveau but: la prévoyance professionnelle au sens de la LPP et de ses dispositions d'exécution, en faveur du personnel de l'ancien Crédit Commercial de France (Suisse) SA et des entreprises qui lui étaient liées économiquement ou financièrement ainsi que leurs proches et survivants, contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès.
Journal no 774 du 18.01.2005
(02666464 / CH-660.0.115.987-0)